

Des détenus rémois se cotisent pour la jeune Margot

MIS EN LIGNE LE 27/07/2019 À 06:00

Touché par l'histoire de la jeune malade, un détenu a lancé une collecte à la maison d'arrêt de Reims.



Vendredi, dans le bureau de Joël Bigayon, directeur de la maison d'arrêt (au centre), Laurent (à gauche), détenu âgé de 54 ans, a remis à Bruno Thiroux la somme récoltée derrière les murs de l'établissement pénitentiaire rémois.

Il ne trouvait pas les mots. ce vendredi 26 juillet, Bruno Thiroux, secrétaire de l'association Margot pour la vie, était si ému qu'il ne savait pas par où commencer pour remercier Laurent, 54 ans. Il faut dire que la collecte que ce dernier a initiée et

dont les bénéficiaires aideront à financer une partie du traitement qui pourrait vaincre la maladie dont souffre une jeune Rémoise, a eu lieu boulevard Robespierre, derrière les murs de la maison d'arrêt de Reims. *« Emmanuelle Lamare, qui est en Allemagne auprès de sa fille, et tous les membres de l'association, nous tenons à vous remercier du fond du cœur. Votre geste nous a vraiment touchés. De toutes les histoires que nous croisons, celle-ci est la plus belle humainement parlant, a confié Bruno Thiroux, également beau-père de Margot. Je n'aurais jamais imaginé que des détenus fassent des dons, que des personnes comme vous qui vivent dans une situation compliquée pensent ainsi aux autres... »*

“La somme peut paraître dérisoire, mais c'est le geste qui compte”

Dans le bureau de Joël Bigayon, directeur de la maison d'arrêt, Laurent lui a remis un avis de paiement, validé par le comptable de l'établissement. Depuis quelques heures, l'association avait reçu un virement de 202,50 €, le montant de la somme récoltée. *« Je trouvais ça normal, lui a répondu le détenu. J'ai entendu parler de votre combat au moment de la vente aux enchères et je me suis dit qu'on pouvait nous aussi vous aider à notre niveau. Alors je ne suis pas tout seul, les autres détenus aussi ont mis la main à la pâte. Ce n'est pas parce qu'on est incarcéré qu'on ne peut pas penser aux autres. »* L'homme a ensuite demandé des nouvelles de la petite malade (*lire ci-dessous*).

De son côté, Joël Bigayon, qui dirige l'établissement pénitentiaire depuis 17 ans, saluait lui aussi l'initiative : *« Dès que Laurent nous a sollicités pour mettre en place cette collecte, nous avons adhéré au projet. Des flyers ont été distribués afin d'expliquer le but de l'association mais aussi ce qu'était la maladie de Lyme. Beaucoup de détenus ont donné, parfois 3, 5, voire 10 €, même ceux qui ont très peu de revenus. Alors, la somme peut paraître dérisoire, mais c'est le geste qui compte. »* Si pendant plusieurs années, la maison d'arrêt a participé au Téléthon, c'est la première fois qu'une telle collecte est ainsi réalisée. *« Les portes de prison n'arrêtent pas la générosité »*, concluait M. Bigayon qui envisage de renouveler l'action l'an prochain.

ALICE RENARD

Renseignement : www.leetchi.com/c/margotpourlavie